



Extrait du Diocèse d'Angers, site officiel

<http://ancien.diocese49.org/Une-nouvelle-forme-de-fraternites-en-paroisse>

Une nouvelle forme de fraternités en paroisse

- Dossiers - Les fraternités paroissiales : des communautés actives localement -



Date de mise en ligne : mercredi 8 avril 2015

Copyright © Diocèse d'Angers, site officiel - Tous droits réservés

En février 2014, Mgr Delmas, évêque d'Angers, a fait connaître un texte afin de lancer la dynamique des fraternités paroissiales dans le diocèse d'Angers...



Le synode nous a inspiré la mise en place de petites fraternités. Ici et là, plusieurs ont vu le jour grâce au travail conséquent d'une première équipe diocésaine et l'impulsion de plusieurs curés. J'aimerais aujourd'hui redonner un nouvel élan pour amplifier et déployer dans toutes les paroisses ce qui a été amorcé.

La création des fraternités, petites communautés actives, se justifie aujourd'hui d'autant plus que le territoire des paroisses s'agrandit. Pendant longtemps, on a attendu du curé qu'il assure seul la responsabilité de cette proximité. Aujourd'hui, les circonstances pastorales, ainsi que l'enseignement du Concile Vatican II nous aident à comprendre qu'il s'agit là d'une responsabilité de tous les baptisés. Les fraternités seront des lieux où une nouvelle fécondité missionnaire est possible. Elles vont en effet permettre de déployer plus et davantage la nécessaire articulation entre la mission de tous les baptisés et la responsabilité pastorale du curé. C'est en ce sens qu'elles apportent une réponse aux craintes légitimes des nouvelles paroisses voyant s'étendre leur territoire. J'attends beaucoup de cette nouvelle forme de présence.

Un des critères essentiels de constitution de ces fraternités paroissiales, dont il faudra préciser l'appellation, sera la proximité géographique de ses membres. **Elles seront des petites communautés actives qui accepteront de vivre en fidélité à la dynamique des 4 piliers énoncés : la connaissance de la vie locale, la mise en oeuvre d'actions de proximité, le partage de la Parole de Dieu et de la prière, sans oublier bien sûr la convivialité.**

Ces fraternités ne sont pas des îlots. L'Esprit Saint étant l'inspirateur de la mission, elles se rassembleront au coeur de la vie paroissiale dans la célébration de l'eucharistie, « source et sommet de la vie chrétienne ».

Leur création deviendra d'autant plus naturelle que la paroisse cherchera à déployer sa dimension missionnaire. Pour cela, j'encourage fortement à ce que les paroisses puissent se donner un projet pastoral sur une durée de trois années. L'ampleur de la mission peut en effet paralyser. Il s'agit donc de choisir les priorités à se donner. Cela relève d'un discernement spirituel que chaque paroisse est invitée à faire. L'écriture de ce projet participe au même mouvement que la création de ces fraternités dans le sens où ces deux initiatives participent d'une même volonté

Une nouvelle forme de fraternités en paroisse

d'annoncer l'Evangile. Il n'est pas pour autant nécessaire d'attendre l'écriture du projet pour impulser les fraternités. Celles-ci seront un des moyens majeurs de la paroisse pour mettre en oeuvre ses orientations.

La création de ce nouveau type de fraternités nous fera goûter à une nouvelle espérance. Elles nous conduiront naturellement à travailler différemment, et nous feront vivre de nouveaux envois en mission. Elles donneront un nouveau visage à nos paroisses, comme certaines nous le montrent déjà.

Pour la rentrée de septembre prochain (*NDLR : septembre 2014*), j'envisage de nommer un responsable, entouré d'une équipe, pour préciser et soutenir au fil des années à venir tout ce qui demandera à l'être.

+Emmanuel Delmas Le 6 février 2014